Allemagne : La CDU, les conservateurs allemands, propose de faire disparaître le droit d'asile européen individuel pour le remplacer par un quota de 400 000 personnes sélectionnées à l'étranger

22/07/2023 à 15h09



La CDU anime la pause estivale. Les chrétiens-démocrates allemands font une proposition radicale pour réformer la politique d'asile : supprimer le droit individuel consacré depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ils veulent le remplacer par un quota annuel européen de 300.000 à 400.000 personnes par an, sélectionnées directement à l'étranger.

(…)

Dans une tribune au journal FAZ, le député Thorsten Frei, coordinateur du groupe parlementaire CDU/CSU, a proposé purement et simplement de supprimer le droit individuel à l'asile. L'élu du sud-ouest du pays argumente que le système

actuel repose sur un « mensonge ». **Le droit est individuel « mais nous ne sommes pas prêts à l'honorer de manière illimitée », a-t-il déclaré. L'obligation de déposer la demande sur le territoire européen conduit, selon lui, à exclure les plus faibles qui n'oseront pas se risquer sur les routes périlleuses des migrations illégales.**

Thorsten Frei propose à la place un quota de 300 000 à 400 000 personnes pour l'ensemble de l'UE, sélectionnées directement à l'étranger. Le dépôt de demande ne serait plus possible sur le sol européen et, par conséquent, les prestations en vigueur pour les demandeurs d'asile seraient supprimées.

La fourchette évoquée est bien inférieure aux demandes déposées depuis 2013. Sur la seule année 2022, plus de 800 000 demandes ont été déposées, sans compter les millions de réfugiés ukrainiens. D'ailleurs, M. Frei suggère de déduire du quota les immigrants provenant des Balkans, de Russie, de Biélorussie, d'Ukraine et de Turquie, sans préciser s'il parle d'asile ou de migration de travail. « Dans le cas d'un flux massif comme c'est le cas avec l'Ukraine, l'Europe n'accueillerait pendant longtemps plus aucun contingent de l'étranger lointain »**. Le chrétien-démocrate entend redonner le contrôle sur les flux migratoires, réduire les risques de sécurité et les problèmes d'intégration, pour couper l'herbe sous le pied de l'extrême droite.**

« Le droit individuel à l'asile a été décidé par les Nations Unies après l'expérience de la Shoah. Plus jamais des réfugiés ne devaient être refoulés à une frontière », rappelle le député de gauche radicale Bernd Riexinger. Au sein du parti social-démocrate du chancelier Olaf Scholz, on accuse la CDU de « pêcher dans les eaux de l'extrême droite ». « Le droit fondamental à l'asile sert à protéger la dignité humaine, l'intégrité physique et la liberté. C'est un acquis de civilisation », ajoute Britta Hasselmann, chef du groupe écologiste au Bundestag.

(…)

L’Opinion